REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 23 décembre 2020
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la cohésion sociale

Le Bureau d'information sociale se poursuit jusqu'au 14 janvier

Après un mois, les partenaires engagés dans le Bureau d'information sociale tirent un premier bilan très positif et ont décidé de prolonger jusqu'à mi-janvier la phase pilote de ce bureau pluridisciplinaire appelé à informer et orienter les personnes impactées par le contexte actuel de crise sociale. Le lieu et l'horaire restent inchangés.

Afin de répondre aux conséquences économiques et sociales de la deuxième vague épidémique de COVID-19, le département de la cohésion sociale a lancé, jeudi 26 novembre, un Bureau d'information sociale à l'attention des habitant-e-s du canton se trouvant dans une situation de vulnérabilité. Actuellement localisé sur le site de Saint-Pie X au carrefour du Bouchet, ce guichet porté par plusieurs partenaires est pensé comme une permanence de premier recours mettant différents organismes et prestations en réseau.

En quatre semaines, 188 personnes se sont rendues au Bureau d'information sociale, dont 116 pour une consultation auprès d'un-e travailleur ou travailleuse social-e. Parmi l'ensemble des personnes, un tiers s'est déplacé spécifiquement pour obtenir une information sociale, dès lors que le bureau est ouvert en parallèle aux distributions alimentaires assurées par les Colis du cœur, partenaire de l'opération, au même endroit. Il est démontré qu'une information sociale de qualité permet de prévenir la précarité, en identifiant les prestations en fonction de la situation spécifique de chaque personne. Devant le constat que le besoin se confirme semaine après semaine, les partenaires du projet ont décidé de prolonger l'ouverture du guichet les jeudis 7 et 14 janvier 2021, de 16h00 à 19h00, toujours sur le site de Saint-Pie X.

Sur place et sans rendez-vous, toute personne obtient une information sociale de base ainsi qu'une éventuelle orientation vers l'organisme social le plus adéquat. Un soutien est proposé notamment en matière d'endettement et d'aide financière, de logement, en cas de situation de pauvreté ou encore de détresse psychologique. Grâce à la présence d'un collaborateur de l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS) du département de la cohésion sociale, les personnes éligibles à des prestations sociales cantonales bénéficient d'une aide immédiate pour constituer ou mettre à jour leur dossier.

Un dispositif appelé à évoluer

"Nous souhaitions ouvrir un guichet d'orientation à un public large, non forcément bénéficiaire de l'aide alimentaire, mais confronté à des situations d'urgence sociale ou simplement à des questions", rappelle Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat. "Le premier bilan intermédiaire montre non seulement qu'une telle permanence est nécessaire, mais aussi qu'elle fait sens sur le long terme."

L'ensemble des partenaires impliqués est ainsi favorable à faire évoluer ce dispositif d'information sociale en 2021. Un groupe de travail réfléchit déjà aux options propres à toucher d'autres publics, en renforçant la relation de proximité par rapport à la population.

Au Bureau d'information sociale collaborent à ce jour des représentant-e-s du département de la cohésion sociale, des communes de Meyrin et de Vernier, de l'Hospice général, du Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS), de l'ASLOCA Genève, de l'Association pour la sauvegarde du logement des personnes précaires, mais aussi des étudiant-e-s de la Haute école de travail social ainsi qu'un-e psychologue spécialisé-e de l'Association genevoise des psychologues.

En tant que projet pilote, la structure fournit des indications aux acteurs et actrices du domaine dans l'objectif d'identifier les obstacles (complexité du dispositif social à Genève, barrières linguistiques, etc.) qui empêchent la sollicitation des prestations sociales existantes. Pour Thierry Apothéloz: "l'amélioration des possibilités de collaboration entre membres du réseau y trouve aussi un terreau favorable et bénéfique pour tout le monde, prestataires comme bénéficiaires."

- **Pour plus d'informations:** renseignements pratiques sur le Bureau d'information sociale

Dans la même volonté de favoriser l'accès aux droits, le département de la cohésion sociale a par ailleurs mis à disposition des intervenant-e-s sociaux ainsi que des habitant-e-s du canton un questionnaire en ligne permettant d'évaluer son éligibilité à des prestations sociales cantonales soumises à condition de revenu.

Le Bureau d'information sociale se veut complémentaire aux permanences sociales existantes. Il complète de même les pôles sociaux, tenus par l'Hospice général, les communes et les associations, mis sur pied dans le cadre des distributions décentralisées d'aide alimentaire.

Pour toute information complémentaire: M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 54 32